



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

orphelins

Question écrite n° 120086

Texte de la question

M. Georges Mothron appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur le cas des pupilles de la nation oubliés en Algérie au moment des événements de 1962. En effet, l'administration ayant quitté le territoire, notamment les services de la DASS, plusieurs centaines d'orphelins français seraient restés sur le territoire algérien sans aucune aide ni assistance. À travers un cas qui vient d'être récemment indemnisé par le médiateur de la République, il souhaiterait connaître ses intentions à ce sujet, notamment les recherches qu'il compte faire effectuer pour donner la même possibilité de reconnaissance à tous les orphelins.

Données clés

Auteur : [M. Georges Mothron](#)

Circonscription : Val-d'Oise (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 120086

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères (et européennes)

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2007, page 2286